L'Hôtel de Ville de Namur fait peau neuve

L'administration vous accueille toujours rue de Fer

Une opération de rénovation vise à moderniser l'enveloppe extérieure de l'Hôtel de Ville tout en améliorant ses performances énergétiques.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV), avec un programme de soutien financier mis en place par la Wallonie.

Objectifs des travaux réalisés :

- → Meilleur confort thermique.
- → Diminution des pertes de chaleur vers l'extérieur.
- → Apport de fraîcheur et d'esthétisme dans un tissu urbain minéral via les façades végétalisées. Elles permettent l'absorption de la pollution, la diminution des besoins en climatisation, le soutien à la biodiversité, etc.
- → Limitation de la surchauffe via de nouveaux châssis solaires performants.
- → Augmentation du volume des bureaux de l'administration communale sous toit.
- → Projet qui s'inscrit dans la volonté de tendre vers la neutralité carbone. La Ville de Namur s'inscrit dans l'objectif wallon d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et a fixé l'objectif de diminution de 55% la production de GES d'ici 2030 (par rapport à 1990) via son Plan Air Climat & Energie.

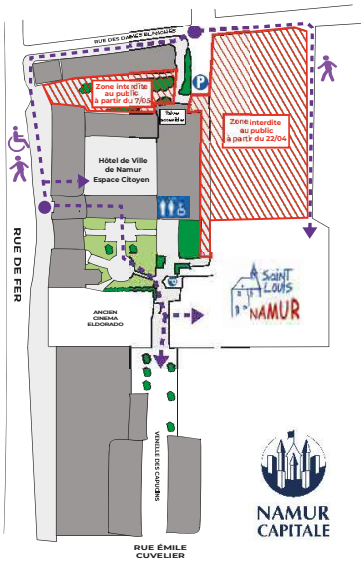
Fin 2024, c'est le **premier volet** du projet de rénovation qui commençait avec la Maison des Citoyens, devenue aujourd'hui Espace citoyen (article à découvrir à la page suivante).

Place maintenant à la suite du chantier avec la **rénovation énergétique des façades et toitures.**



Circulation piétonne et emprise au sol modifiées

Déviation pour les piétons, piétonnes et PMR



Vous l'aurez peut-être aperçu en passant rue de Fer ou Jardins du Maïeur, des échafaudages, une grue et une zone de chargement/déchargement devant l'Hôtel de Ville (rue de Fer) ont été installés pour la bonne continuité du chantier. Ces installations entraînent la suppression temporaire du stationnement à cet endroit pendant toute la durée des travaux. La circulation piétonne et PMR autour de l'Hôtel de Ville est impactée par le chantier : une déviation est dès lors mise en place afin de maintenir une certaine fluidité dans les cheminements piétons.

Le chemin des Écoliers (entre la rue des Dames Blanches et les Jardins du Maïeur) est fermé et interdit au public, tandis que les Jardins du Maïeur restent accessibles par la venelle des Capucins et le passage sous l'Hôtel de Ville. Ce deuxième volet du projet de rénovation n'a pas d'impact sur les contacts entre la population et l'administration.

Valves

Suite à l'installation du chantier de rénovation, les avis d'urbanisme et écrans d'affichage situés venelle de l'Hôtel de Ville sont transférés rue de Fer, à gauche de l'entrée principale.

Une question ?
Envoyez votre demande à info.chantier.hdv@ville.namur.be

POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA VILLE
Wallonie
NAMUR CAPITALE